

# « A l'hôpital »



Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOPI pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



## Objectifs du spectacle et cibles visées

- Mettre en débat public la question de la transformation de l'hôpital
- Débattre entre soignant.es des conditions d'exercice de leur fonction et du sens de leur travail...

## Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectatrices et spectateurs qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

## Comment a été créé ce spectacle

Les séquences qui composent ce spectacle modulable sont tirées de plusieurs créations de la compagnie : « A votre santé » et « Pauvres administrés » qui ont été créés avec des citoyen.nes et des comédien.nes et « Soignants » qui a été créé en 2012 à la demande d'un collectif de 4 établissements hospitaliers voulant débattre avec leur personnel de la question de la santé au travail des soignant.es.

## L'équipe du spectacle

L'équipe est composée de 6 comédien.nes et de l'animatrice du forum soit 7 professionnel.les.

## Durée du spectacle

En moyenne 1h30, forum compris

## Nombre de spectateurs et spectatrices :

De 30 à 500 personnes, seules les conditions techniques changent

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOPF pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



## Le coût du spectacle

Cachet : 2 900€

Plus les frais de déplacement (SNCF 2<sup>ème</sup> classe) des 7 professionnel.les, leurs repas et, si nécessaire, leur hébergement (hébergement collectif ou chez l'habitant possible).

*Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)*

## Les séquences parmi lesquelles en choisir de 4 à 6 pour composer le spectacle

**Les séquences choisies seront mises en lien les unes avec les autres au travers d'un dispositif général d'hôpital en fonctionnement**

Les dominos : il s'agit d'une séquence généraliste qui peut ouvrir le spectacle. Elle met en scène les acteurs (l'Agence Régionale de Santé, le Directeur de l'hôpital, le cadre infirmier, l'infirmière). Il y a ce qu'ils savent, pensent et vivent et il y a le discours qu'ils tiennent parce qu'ils ont peur de dire que l'hôpital n'est pas en mesure de tenir les promesses qu'il doit officiellement faire.

Un patient prêt pour un examen nécessitant la salle d'opération n'aura pas son examen car la salle d'opération est prise par une urgence, le nombre de salles d'opération ayant drastiquement diminué ces dernières années. L'infirmière qui a préparé le patient est découragée.

Un chef de service, sous la pression de l'administration de son établissement, échange des malades qui restent hospitalisé.es plus longtemps que la moyenne avec un autre hôpital afin de ne pas dépasser ses « durées moyennes de séjour » et ne pas subir les conséquences d'une mauvaise notation de son service.

Un chirurgien propose à un patient dont il vient de diagnostiquer un cancer de la prostate une opération dans trois mois à l'hôpital public ou la semaine prochaine en secteur privé moyennant un dépassement d'honoraires de 1000€.

Un médecin veut qu'une patiente quitte l'hôpital. Cette patiente est désorientée et le diagnostic de maladie d'Alzheimer n'est pas posé. La scène relate la discussion entre le médecin et la fille de la patiente qui est sommée d'accueillir sa mère chez elle alors qu'elle travaille, vit seule avec sa fille et ne peut pas prendre en charge une maman qu'il faut surveiller 24h/24h alors que l'aide à domicile ne viendra que 2h par jour maximum.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOPI pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



Un service ferme et sera transféré à la clinique privée. Les patient.es devront dorénavant faire 30 kilomètres pour être soigné.es.

Une soignante en service gériatrique a fini par arriver à faire la toilette d'un monsieur qui devenait violent chaque fois qu'il fallait le laver.... Elle a compris que la photo de ses enfants devait être retournée pour qu'il se laisse dévêtir. La semaine passée, elle a acheté sur ses propres deniers des sandales en plastique pour une dame qui refusait de quitter ses chaussures pour être douchée... Mais lorsque les évaluateurs de l'Agence régionale de santé passent dans le service, ils le notent mal parce que les plaquettes d'information concernant la maltraitance n'ont pas été faites. Faut-il prendre le temps d'aider une patiente à prendre son déjeuner ou est-il plus important de remplir les fiches de monitoring des quantités ingérées par les patient.es prévues dans le cadre de la lutte contre la dénutrition des patient.es ?

Compte tenu des contraintes budgétaires, les remplaçant.es de soignant.es manquent. Lorsque certains sont malades, le service entier est désorganisé et la tension monte.

Le tri des déchets : l'hôpital a mis en place le tri des déchets et le tri des divers linges qui vont aller à la blanchisserie. Les soignant.es ne le mettent pas toujours en place de manière scrupuleuse : les cartons qui doivent être pliés sont jetés entiers et pêle-mêle, une seringue est trouvée dans les linges, une bouilloire dans les blouses. Les salarié.es affecté.es à ces postes se sentent non reconnu.es.

### Maltraitements de patients :

Dans un service de gériatrie, la salle de repas sert aussi aux activités. Les patient.es doivent terminer leur repas très vite pour que la salle soit nettoyée et que les activités commencent. Mais certain.es patient.es handicapé.es prennent plus de temps à manger alors on a tendance soit à leur enfourner la nourriture dans la bouche au lieu de leur laisser le temps de manger seul.es soit à reprendre leur assiette encore quasi pleine. A la fin du repas, pour gagner du temps, les personnes âgées sont alignées derrière leur chaise, leur pantalon baissé et les protections sont changées à la chaîne.

Un patient arrive dans le service alors qu'il n'y a pas de lit disponible. Il faut installer un troisième lit supplémentaire dans une chambre de deux. Il faut lui donner un repas... L'aide-soignante est stressée, elle soulève la lèvre du patient pour voir s'il a des dents et peut manger de la viande au lieu de lui poser la question et d'attendre la réponse.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOP pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



## Violences envers les soignant.es

Une famille de patient agresse un soignant qui leur dit que leur père est en fin de vie. Le papa vient d'être transféré et les soignant.es de l'hôpital d'où il vient avaient dit qu'ils le changeaient d'établissement afin qu'il guérisse plus vite.

Une patiente agresse une infirmière aux urgences car elle attend depuis des heures d'être prise en charge ; son cas n'est pas urgent ni grave et des patient.es en situation plus lourde sont passé.es avant elle.

Une jeune patiente fait des demandes répétées la nuit à l'infirmière de garde qui n'a pas le temps de l'écouter. Elle finit par lui infliger un coup de pied.

## Paroles de soignant.es

Deux infirmières font état de leur souffrance au travail, l'une a sans cesse peur de commettre une erreur médicale car elle est de plus en plus stressée par le manque de temps, l'autre travaille en soins palliatifs et n'a plus le temps du contact humain avec les patient.es.

Une vingtaine de phrases de soignant.es font état de leur situation, de leur manière de vivre leurs conditions de travail. Cette séquence peut clore le spectacle.

## Conditions techniques du spectacle

Nombre de spectateurs et spectatrices : minimum 50 maximum 500.

Attention : au-delà de 300 spectateurs, une sonorisation de l'ensemble du plateau de jeu est nécessaire (micros statiques ou micros cravates et régisseur son pour les installer et en assurer la conduite)

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé en lumières au minimum 4h avant la représentation.

Espace de jeu : plateau de jeu d'un minimum de 4 mètres de profondeur sur 8 mètres d'ouverture.

Sonorisation : en dessous de 300 spectateurs et à condition que l'acoustique de la salle soit correcte, un micro sans fil suffit. La musicienne a son propre ampli.

Lumières : Un plein feu régulier en lumière blanche.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOP pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



## Fiche administrative

“ Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir ”      Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : [Compagnienaje92@gmail.com](mailto:Compagnienaje92@gmail.com)

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d’Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d’entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n’Abandonnerons Jamais l’Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11      Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOPI pour les actions de formation  
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [compagnienaje92@gmail.com](mailto:compagnienaje92@gmail.com)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69

